

IGILGILI,**CHoba ET MUSLUBIO.**

M. le capitaine Bugnot, commandant du Génie à Gigeli, nous adresse l'estampage d'une inscription romaine découverte récemment en creusant les fondations de la fortification nouvelle de cette ville, qui, depuis le tremblement de terre de 1856, a abandonné aux établissements militaires la presque île où elle fut longtemps resserrée, pour s'étendre au delà, dans la plaine située au Sud. C'est entre le fort Saint-Ferdinand et l'anse des Beni Kaïd et à environ 1^m 50^c au-dessous du sol, que ce monument épigraphique a été rencontré : le côté gravé était en dessus et la pierre se trouvait adossée au rocher. Elle a été déposée au Bureau du Génie.

Notre honorable correspondant signale, en même temps, chez le Commandant supérieur de Gigeli, la dédicace du municipale de *Choba*, laquelle a été apportée de Ziama. Cette dédicace a été publiée en 1856, dans le premier volume de la *Revue Africaine*, p. 62, d'après feu M. Pelletier. Deux ans après, nous avons pu l'étudier nous-même sur place et rectifier la première transcription. Nous y reviendrons plus loin.

Quant à l'inscription de Gigeli, nous allons la donner d'après l'estampage de M. le capitaine Bugnot, estampage pris sur une feuille de papier doublée, ce qui ôte de la netteté aux caractères, surtout à ceux qui sont un peu frustes ou faiblement entaillés.

Nous avons demandé un deuxième estampage sur feuille simple ; et, s'il nous parvient à temps, nous pourrions peut-être assurer la lecture de certains passages qui sont demeurés douteux pour nous.

En tous cas, voici le texte que nous offrons au lecteur :

1. TERMINI POSITI INTER
2. IGILGILITANOS IN
3. QVORVM FINIBVS KAS
4. TELLVM VICTORIAE
5. POSITVM EST ET ZIMIZI
6. VISCLAN ZIMIZES
7. NON PLVS IN VSVM
8. SE HABER EX AVCTO
9. RITATE M. VETTI LA
10. TRONIS PROC. AVG
11. QVA IN CIRCVITV
12. A MVRO KAST·P
13. D PR. LXXXIX TOR
14. QVATO ET LIBONE COS

3^e ligne, VM sont liés et aussi FI.

4^e ligne, VM, idem.

5^e ligne, idem.

7^e ligne, idem.

8^e ligne, O final plus petit que les autres lettres.

10^e ligne, G final, idem.

11^e ligne, V final, idem.

13^e ligne, D initial barré horizontalement ; — O final plus petit que les autres lettres.

14^e ligne. O final, idem.

L'ethnique d'Igilgili — *Igilgilitanus*, — quoique décapité, se reconnaît fort bien à la 2^e ligne. A la 6^e, nous trouvons le nom de *Zimizes*, peuplade berbère qui figure sur la carte de Peutinger, entre *Rusicade* (Philippeville) et *Igilgili* (Gigeli).

La mention « Ex auctoritate Marci Vettii Latronis, procuratoris Augusti » établit le caractère public de ce document.

Enfin, on remarquera qu'il se termine par la double date mauritanienne et consulaire : « Provinciae LXXXIX, Torquato et Libone Consulibus. »

D'après le système que nous avons exposé en 1856, dans cette Revue, tome 1^{er} page 20, l'ère mauritanienne date du meurtre de Ptolémée, fils de Juba II, en 40 de J-Ch., et, par

conséquent, l'an 89 de notre inscription correspond à l'année 128 de l'ère vulgaire.

Or, nous trouvons précisément, dans les fastes consulaires, qu'en 128 de J.-Ch., les consuls étaient :

Lucius Nonius *Torquatus* Asprenas, pour la 2^e fois ;

Marcus Annius *Libo*, oncle paternel de l'empereur Marc-Aurèle.

Voici donc une preuve de plus en faveur du système dont nous parlions tout-à-l'heure.

Bien qu'*Igilgili* soit une ville d'une haute antiquité, puisqu'elle passe pour une création phénicienne devenue plus tard colonie d'Auguste, elle n'a fourni jusqu'à présent que bien peu de documents à l'épigraphie. M. Léon Rénier n'en donne que trois, dont aucun n'est complet. Cependant, celui qui porte le n^o 3502 offre quelque intérêt, parce que c'est un fragment de colonne milliaire où se lit le nom de la ville : .. AB IGILGIL. La communication de M. le capitaine Bugnot ajoute une pièce importante à cette faible collection.

Ceci nous amène tout naturellement à reproduire ici, sur Gigeli, quelques notes archéologiques que nous avons publiées jadis dans l'*Akhbar*, n^o du 7 décembre 1858.

« Les premières observations faites au début de l'occupation de Gigeli — disions-nous — se réduisent à ceci, d'après ce que nous avons pu recueillir.

« On a vu des amorces de voie romaine dans la direction de Bougie (*Salde*) et de Sétif (*Sitifis*), le long du mamelon de saint-Ferdinand : elles prenaient la direction des Beni Kaïd, n'offraient que des vestiges assez rares et ne se prolongeaient pas bien loin. On a retrouvé aussi des restes de jetée antique sur la partie Est de la rade et un aqueduc qui suivait à peu près la direction de la nouvelle conduite d'eau. On a observé des substructions de thermes et de maisons particulières ; mais ces ruines, dit-on, ne présentaient pas l'aspect monumental de celles qu'on remarque sur quelques autres points de la côte. Tout récemment (1858), on a découvert une mosaïque très-belle, quoique sans personnages ; une autre, de même genre, est conservée au Génie. Ajoutez à ces deux objets des pierres

taillées, des débris de poteries épars sur le sol et les tombes creusées dans le rocher Picouleau, et vous avez à peu près tout ce qui s'offre d'antique au regard sur l'emplacement de la cité romaine. »

Quant à l'épigraphie romaine de Gigeli, nous n'en connaissons alors que cet échantillon copié dans les premiers jours de l'occupation par une personne étrangère à ce genre d'études :

.....ONS..ANTIVS AVGVS
VS NOBILISSIMVS CAES
RORVM....VT NEC MEMORIA VETER
EARER.....CIVITAT
ETY.....SVSSTE
ETIAM...F.....SSEN
REBVS F OMNIBVS RESTITVTA
 ARTERE F..ONTIE..VS CETERIS ETIA
ORANTE.....ATIS ET IN INTEGRVM
 EPERF.....ESERTAM EXPV
CTISSIM.....DEDICAVIT

Nous omettons le commentaire qui accompagne cette inscription dans notre article de l'*Akhbar* : le texte est trop incertain pour qu'il soit prudent d'en hasarder une exégèse. Mieux vaut revenir sur la dédicace du municipe de Choba, connu aujourd'hui sous le nom de *Ziama*, lequel rappelle assez les *Zimizes* qui ont vécu jadis vers les mêmes parages et qui figurent sur l'inscription dont on doit la connaissance à M. le capitaine Bugnot.

Donnons donc un court extrait de nos notes de voyage prises sur cet endroit au mois d'août 1858.

« Entre Bougie et Ziama, tous deux situés sur le littoral et qu'une distance d'environ 54 kilomètres sépare, on rencontre, à 24 kilomètres Est de la première de ces localités, la Koubba de Sidi Rehan, à laquelle on ne parvient qu'en tournant par le Sud le cap énorme et à pic qui la domine à l'Ouest.

» Dans ce trajet, une seule construction romaine s'offre aux regards sur la route : située à 9 kilomètres de Bougie, elle est

en blocage et dans un état de ruine qui ne permet guères d'en deviner la destination.

» Le site de Sidi Rehan, attrayant en lui-même, le paraît davantage après la route rocailleuse et sauvage qui y conduit. Il est ombragé par un bosquet de beaux trembles dont un ruisseau limpide arrose abondamment les racines avec un discret murmure, tandis qu'à quelques pas de là les flots de la Méditerranée grondent et écument au milieu des roches déchiquetées qui hérissent la côte. Un peu plus haut, du milieu d'un groupe de gros oliviers surgit la blanche coupole du marabout.

» Non loin de là, des haies d'épines sèches défendent contre la dent des bestiaux l'enclos de l'oukil, où poussent melons et pastèques sous des frênes, des figuiers et des vignes sauvages. Frais paysage dont nous avons d'autant mieux apprécié la valeur que nous y arrivions au mois d'août et après avoir souffert pendant plusieurs jours les chaleurs torrides de Bougie.

» Cependant, un joli petit serpent vert à tête noire que nous aperçûmes tout-à-coup auprès de nous, lorsque, étendu sur l'herbe, nous jouissions le plus délicieusement des charmes de cette halte, faillit troubler notre extase. Mais pendant que nous nous demandions s'il était venimeux ou inoffensif, un kabile d'un coup de hache, trancha la question..... et le pauvre animal !

» L'éperon rocheux qui supporte la chapelle de Sidi Rehan s'élargit en remontant et forme un petit plateau qu'on appelle *Andriache*. Là sont les ruines d'un centre de population antique dont le rempart suit les sinuosités dudit plateau. Ce rempart était bâti en blocage alternant avec des chaînes de pierres de taille.

» Il y a les indices d'une porte de ville vers l'Est.

» Dans la plaine située au-dessous — laquelle fut un port, au dire des Kabiles — est un ksar ou château antique en ruines ; un peu plus haut on remarque une autre ruine assez semblable.

» Les indigènes m'ont signalé dans la montagne, à Kefrida, un ancien aqueduc avec un bassin au-dessous. Près des vestiges qu'ils appellent la porte de l'Est, ils ont trouvé naguères un squelette dans un sarcophage.

» Andriache est sur ce littoral la seule ruine romaine que l'on

puisse identifier à *Muslubio Horrea*. Les grandes constructions que les Kabiles appellent *Ksar* sont peut-être même les restes de ses greniers (*Horrea*).

» La dédicace trouvée à Zياما avec le nom local de *Choba* ayant fixé la synonymie de cet endroit, celle de *Muslubio* et d'Andriache est forcée, n'y ayant aucune autre ruine de quelque importance entre Zياما et Bougie.

» D'Andriache à Zياما, il y a cinq heures de marche au pas du cheval arabe, soit à peu près 30 kilomètres. Les seules ruines romaines que l'on rencontre entre ces deux points sont au confluent de l'Agrioun et du Boulzazen. Elles ont peu d'importance. »

L'inscription actuellement déposée chez le commandant supérieur de Gigeli et qui porte la mention de *Choba municipium*, a été copiée et estampée par nous en 1858. Elle était alors sur le bord de la mer où un officier de bureau arabe l'avait fait placer afin d'être plus à même de l'embarquer, pour Gigeli, à la première occasion. Mais, d'après les Kabiles de l'endroit, elle provient d'une grande ruine placée au centre de Zياما et qui semble être les restes de Thermes. Selon les mêmes informateurs, ces ruines sont appelées sur place *Menh'archa* et aussi *Comha*.

Quant à l'inscription, nous la reproduisons ici pour avoir l'occasion de rectifier les copies qu'on en a données jusqu'à présent et qui — y compris celle que cette *Revue* a publiée en 1856 (P. 62) — offrent toutes la même erreur à la 4^e ligne.

Voici notre transcription :

1. IMPCAESLSEPTIMIOSEVEROPIO
2. PERTINACEAVG.BALNEAEMVNICIPVM
3. MVNICIPIIAELIICHOBAPFACTAE
4. DEDICANTIBVSLABDIOMFILQVIR
5. VICTOREMAEMILFILARNHONO
6. RATOIVIRISAPCLVII

Il y a des indices de ponctuation en plusieurs endroits de ce texte, bien que nous ne signalions qu'un seul signe séparatif, celui qui, seul, était hors de doute.

Cette inscription est gravée en lettres de 0^m04^c et 1/2, dans

un cadre mouluré, sur une tablette de marbre blanc haute de 0,45^e et large de 1^m.

A la fin de la 4^e ligne, les lettres NI sont liées. C'est la seule ligature que l'on rencontre dans l'épigraphie de Ziama dont le texte se développe ainsi :

Imperatore Caesare Lucio Septimio Severo pio
Pertinace Augusto, Balneae municipum
Municipii Aelii Chobae pecunia publica factae,
dedicantibus Labdio (L. Abdio ?) Marci filio, Quirina,
Victore, Marco Aemilio, . . . filio, Arniensi, Hono-
rato, duumviris, anno provinciae 157

C'est-à-dire :

« Sous le règne de l'Empereur César Lucius Septimius Severus, pieux, surnommé Pertinax, Auguste, les bains des citoyens libres du municpe d'Aelius-Choba ont été construits aux frais du public et la dédicace en a été faite par les duumvirs Labdius (ou Lucius Abdius), fils de Marcus, de la tribu Quirina, surnommé Victor, et Marcus Aemilius, fils de . . . , de la tribu Arnienne, surnommé Honoratus, l'an de la province 157. »

Dans la date A. P. CLVII, les quatre derniers caractères sont seuls hors de doute; mais la mention de Septime Sévère comme empereur régnant permet de combler la lacune avec certitude.

Les ruines de Ziama offrent assez d'intérêt en elles-mêmes pour que nous leur consacrons plus tard un article spécial. Bornons-nous donc, ici, à ce qui précède; et remercions, au nom des amis de la science archéologique, M. le capitaine Bugnot, pour nous avoir appris ce qu'est devenue la dédicace de Choba et surtout pour avoir fait connaître un nouveau document épigraphique d'un grand intérêt.

P. S. — Pendant que nous corrigions l'épreuve de cet article sur l'Inscription de Gigeli, nous recevions deux nouveaux estampages de celle-ci, pris, comme le premier, par M. le capitaine Bugnot, mais dans des conditions meilleures pour le déchiffrement. Ces documents supplémentaires nous ont permis de compléter et de rectifier le texte que nous avions d'abord livré assez imparfait à l'impression; nous le croyons

entier et correct maintenant, et si quelque incertitude subsiste encore, elle porte moins sur la lecture (1) que sur l'interprétation.

La pierre où se lit cette épigraphe a 0^m78^c de haut sur une largeur de 0^m51^c. Les lettres ont partout quatre centimètres environ, sauf à la fin de la dernière ligne où le lapicide les a réduites à 0^m3^c, pour y faire tenir ce qui lui restait à graver.

Une écornure à l'angle supérieur de gauche avait fait disparaître deux lettres au commencement de la première ligne et la lettre initiale de la ligne suivante ; le sens a permis de les rétablir avec certitude.

Voici donc le développement du texte donné ci-avant, à la page 311 :

Termini positi inter Igilgilitanos — in quorum finibus Castellum Victoriae positum est — et Zimizi Visclan Zimizes non plus in usum se habere, ex auctoritate Marci Vettii Latronis, procuratoris Augusti, quâ in circuitu, a muro Castelli, pedes quingenti; (anno) provinciae LXXXIX; Torquato et Libone consulibus.

« Les limites établies entre les Igilgilitains — sur les confins desquels le château de la Victoire est établi — et les Zimizes de Zimizi Visclan ne sont plus en usage — par décision de Marcus Vettius Latro, procureur d'Auguste — autour dudit château, dans un rayon de 500 pieds, à partir du rempart. En l'année provinciale 89, sous le consulat de Torquatus et de Libo. »

Ainsi, les *Zimizes*, placés par la table de Peutinger entre Rusicade (Philippeville) et Igilgili (Gigeli), étaient à cette même place dès le temps d'Hadrien, deux siècles auparavant. Dès lors, le Château de la Victoire, indiqué sur la limite des deux peuplades, peut se rechercher à l'*Est* de Gigeli, à Konnar, près de l'Oued Nil où se trouvent les seules ruines romaines que l'on

(1) Le seul doute en ce genre porte sur les deux amorces de lettres qu'il semble y avoir à la fin de la cinquième ligne après le petit Z. Mais il se pourrait bien que ce fussent — la 2^e surtout — de simples rayures accidentelles, comme il s'en rencontre un assez grand nombre sur cette pierre.

connaissé entre cette ville et l'Oued el-Kebir, l'Ampsaga des Anciens.

Cependant, notre inscription a été trouvée entre le fort St Ferdinand et l'anse des Beni Kaïd, c'est-à-dire à deux kilomètres environ à l'Ouest de Gigeli. Mais si l'on se rappelle qu'il n'y avait auprès d'elle aucun vestige de construction à laquelle on pût la rattacher et qu'elle se trouvait là à l'état de pierre roulante, on comprendra qu'elle a dû être apportée d'ailleurs. Pendant la période turque, il s'est fait beaucoup de ces déplacements, sur le littoral, pour les besoins de la fortification.

Les ruines de Konnar sont à une quinzaine de kilomètres seulement de Gigeli : M. le capitaine Bugnot, à qui l'archéologie africaine devra le document important que nous essayons d'expliquer en ce moment, ajoutera à la reconnaissance qui lui est due pour ce service rendu à la science, s'il veut bien les explorer. Avec le coup d'œil exercé des personnes de sa spécialité, il reconnaîtra facilement si la position est militaire et si les ruines sont en effet celles d'une forteresse antique.

Puisque, par un hasard assez piquant, la mise en lumière de l'inscription de Gigeli — qui paraît se rapporter à la constitution d'une zone de servitudes militaires, autour du Château de la Victoire — est échue précisément à un capitaine du Génie, M. Bugnot, la petite reconnaissance archéologique que nous venons d'indiquer lui revient de droit, comme complément de son œuvre.

On s'étonnera sans doute que le procureur impérial Vettius, fonctionnaire civil, décide pourtant dans une question qui paraît toute militaire. Mais il faut se rappeler que l'empereur Hadrien, au règne duquel notre inscription se rapporte, avait subordonné le pouvoir militaire au pouvoir civil, dans les provinces comme à Rome. D'ailleurs, l'épigraphie africaine nous a révélé depuis longtemps, que ces agents, pris d'abord parmi les affranchis, mais choisis dans la classe des chevaliers précisément depuis Hadrien, ont eu des attributions beaucoup plus importantes qu'on ne l'imaginait et que par fois même, au moins dans ce pays, ils ont cumulé avec leurs fonctions fiscales celles de Gouverneur secondaire (*praeses*).

En 122, l'Empereur Aelius Hadrianus vint en Mauritanie où il appaisa des révoltes, ordonna la construction de monuments, fit réparer ou élever des forteresses, etc. De là, sans doute, l'origine du *Castellum Victoriae* dont le nom est significatif; et aussi celle du surnom d'*Aelius* pris par une ville voisine, « *Aelius Choba municipium* », aujourd'hui Ziama, dont le nom rappelle assez celui des Zimizes de notre inscription.

Hadrien fut le souverain le plus voyageur que Rome ait jamais possédé. Aussi, l'ivrogne Florus, poète avec lequel cet empereur daignait entretenir un commerce littéraire, lui écrivait un jour :

Ego nolo Caesar esse,
ambulare per Britannos,
scythicas pati pruinas.

A quoi Hadrien répondit :

Ego nolo Florus esse,
ambulare per tabernas,
culices pati rotundos (1).

Dans un de ses accès de locomotion, Hadrien revint ici en 129 de J.-Ch., un an après la décision du procureur Marcus Vettius. Qui sait si ce dernier, averti de la venue prochaine du souverain, ne se hâta pas d'en finir avec le Château de la Victoire dont nous avons rapporté que l'érection pouvait remonter vers 122, époque où l'Empereur avait mis fin aux troubles de ce pays et ordonné la réparation ou la construction des forteresses destinées à en prévenir le retour.

Ce Château de la Victoire placé sur la limite des Igilgilitains et des Zimizes a bien l'air d'une précaution prise contre ces derniers.

A propos de limites, produisons — quoiqu'un peu tardivement — une hypothèse qui ne doit pas être négligée : Il se pourrait très-bien que le terrain des Zimizes se fût prolongé un peu à l'Ouest de Gigeli, en contournant par le Sud celui de cette

(1) Je ne veux pas être César, me promener chez les Bretons et subir les frimats de la Scythie.

Je ne veux pas être Florus, me promener dans les cabarets et subir les piqûres des punaises.

ville qui s'y serait trouvé enclavé. Dès lors, la ruine appelée *Ksar*, sur la rivière de ce nom (le oued Kisser des cartes), nous offrirait les restes d'un château-fort de construction romaine, les seuls vestiges antiques auxquels on puisse assigner cette destination, sur ce littoral entre Gigeli et Ziama.

Nous avons visité ce Castellum en 1858 et si nos souvenirs nous servent bien, il répond d'une façon satisfaisante aux conditions du problème.

Au reste, c'est encore une étude que nous pouvons, sans indiscretion, recommander au zèle éclairé de M. le capitaine Bugnot, Ksar n'étant, pour un cavalier, qu'à une heure et demie de Gigeli.

Quant à l'inscription où le *Castellum Victoriae* est mentionné, on a vu, par les formes dubitatives de notre commentaire, que nous ne la traduisions pas avec une entière certitude. Notre version n'est, en effet, qu'une conjecture, mais une conjecture qui nous a paru assez probable pour pouvoir être hasardée.

Au reste, nous envoyons les trois estampages à notre maître à tous en fait d'épigraphie, au savant M. Léon Renier. A lui de décider en dernier ressort.

A. BERBRUGGER.

